Retour sur les marchés financiers 2024

Perspectives 2025

Séances d'information sur votre Régime

Portail – N'oubliez pas d'y accéder!

Info RCRUL

1er trimestre de 2025

Retour sur les marchés financiers 2024

Pour une seconde année consécutive, les marchés ont offert de solides performances en 2024. Du côté des marchés boursiers, c'est plus de 20 % au Canada, 25 % aux États-Unis (36 % en dollars canadiens) et près de 29 % de manière globale dans le monde (en dollars canadiens).

Si vos placements personnels sont le moindrement exposés aux marchés boursiers, votre solde s'est fortement apprécié durant la dernière année.

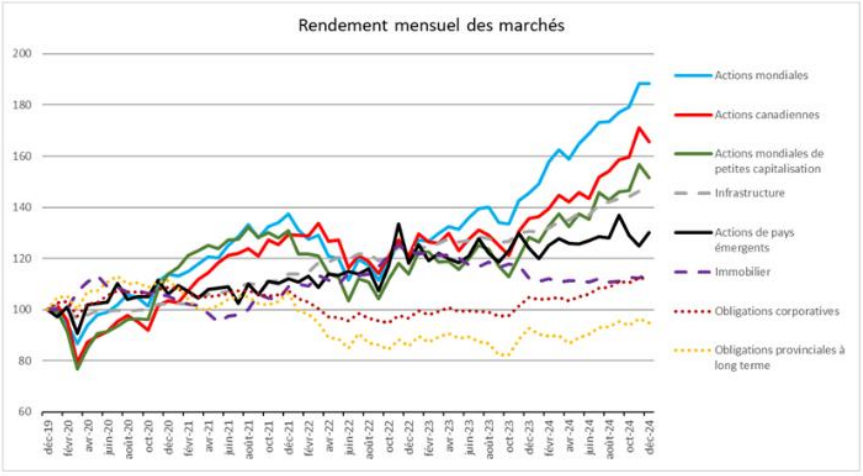

Retour sur les marchés financiers 2024 (suite)

Le graphique de la page précédente montre l'évolution des principaux types de placements au cours des cinq dernières années. Par exemple, la ligne bleue, qui représente les actions mondiales, montre une performance de près de 90 % sur 5 ans, soit environ 14 % annuellement. Une seule catégorie, les obligations à long terme, montre une performance négative sur la période. Celle-ci résulte de la hausse des taux d'intérêt.

Pour 2024, les rendements des trois options du RCRUL sont :

	Rendement brut	Rendement net	Hypothèse (nette de frais)
Fonds croissance	14,7 %	12,1 %	6,5 %
Fonds Conservateur	9,7 %	7,7 %	4,8 %
Fonds sécuritaire	5,4 %	5,0 %	3,3 %

L'écart de rendement entre les trois options s'expliquent directement par la répartition stratégique des placements. Les rendements boursiers étant très élevés en 2024, c'est ce qui explique l'excellent positionnement du Fonds croissance. Mais, il faut toujours se rappeler que les hypothèses à long terme sont plus modestes.

L'écart entre les rendements bruts et nets sont beaucoup plus importants cette année, car un travail important a été mené afin de comptabiliser tous les frais de gestion. Auparavant, les rendements bruts étaient en fait nets pour la portion des placements alternatifs (ce qui est la pratique de l'industrie). Les placements alternatifs ont une tarification beaucoup plus élevée que les placements traditionnels.

Perspectives 2025

Plusieurs facteurs militent pour une certaine prudence et des attentes plus mitigées pour la prochaine année :

a. Les risques géopolitiques

L'année 2025 a débuté avec plusieurs mesures (et contre-mesures) tarifaires qui sont susceptibles de freiner la croissance économique. Avec toute l'incertitude sur leur mise en application, les marchés ont négativement réagi au cours des dernières semaines.

À lui seul, le discours du président force les gouvernements des autres pays à penser autrement quant à la diversification de leurs échanges commerciaux.

On ne sait pas encore comment se dénouera le conflit en Ukraine, mais cette région du globe subira des bouleversements importants dans les prochaines années.

b. L'effet de devise pour un investisseur canadien

En 2024, le huard s'est déprécié de plus de 10 % par rapport à la devise américaine. L'Euro a aussi subi un sort similaire.

Cette dépréciation réduit bien entendu le pouvoir d'achat d'un Canadien en voyage au sud de la frontière, mais pour un Canadien investissant dans des titres américains, c'est l'inverse (l'investissement étant par la suite ramené en dollars canadiens).

Depuis près de cinq ans, l'effet de devise pour un investisseur canadien est positif. Les risques géopolitiques pourraient laisser croire que la situation va perdurer à moyen terme. Il est très difficile de prévoir la direction du taux de change du dollar canadien par rapport aux autres devises. Encore ici, il faut s'attendre à de la volatilité.

Perspectives 2025 (suite)

c. Le retour (déjà?) de l'inflation

Des droits de douane additionnels pourraient se traduire par de l'inflation pour les consommateurs qui les subissent. Il en est de même des plans de réduction des politiques migratoires.

Les statistiques canadiennes et américaines montrent que l'inflation demeure dans le haut de la fourchette souhaitée par les banques centrales. Les États-Unis sont considérés en plein emploi, ce qui cause une pression sur le niveau des salaires.

d. Comme toujours il faut se montrer patient.

Que ce soit pour vos investissements personnels ou la gestion de votre caisse de retraite, la patience est de mise.

Dans le cas du RCRUL, le Comité de retraite s'assure de garder le cap à long terme. Les nombreuses méthodes de diversification des risques, de même que la rigueur des rebalancements périodiques permettent de profiter de toute cette volatilité actuelle des marchés.

Séances d'information sur votre Régime

Vous souhaitez en apprendre plus sur le RCRUL, la planification financière en générale ou d'autres aspects en lien avec la retraite ?

Le Bureau de la retraite organise différentes activités tout au cours de l'année. Le tableau suivant résume les caractéristiques de celles-ci :

	Nouveaux membres	Planification financière de la retraite
Clientèle	Nouveaux membres	Tous
Durée de l'activité	2 heures (virtuel ou présentiel)	Une demi-journée (sur le campus)

Dans un monde idéal, dès l'adhésion au RCRUL, une personne devrait suivre la séance offerte aux nouvelles personnes adhérentes afin de profiter le plus tôt possible des différentes options offertes par le Régime (transfert, cotisations volontaires). Quelques années plus tard, une participation au colloque de planification financière permet de consolider les connaissances afin d'optimiser l'épargne-retraite.

Portail - N'oubliez pas d'y accéder!

À l'automne dernier, le portail participant utilisé pour vous transmettre vos documents personnalisés concernant votre régime de retraite a changé.

Le nouveau portail participant s'appelle SAI ADNET :

Pourquoi se connecter?

- Consulter et télécharger vos documents personnels en toute sécurité;
- Mettre à jour vos informations personnelles (adresse courriel, résidentielle);
- Modifier la désignation de vos bénéficiaires.

Vous n'avez jamais accédé au portail?
Veuillez communiquer avec le Bureau de la retraite à bretraite@bretraite.ulaval.ca pour débuter le processus d'accès. N'utilisez pas le bouton « Nouvel usager » de la page d'accueil, cela retardera le processus.

Après réinitialisation de votre accès, vous recevrez un courriel de **SAIADNET** avec les instructions pour vous connecter en 3 étapes :

- Confirmer votre date de naissance (c'est la seule information confidentielle qui vous sera demandée);
- Créer un mot de passe robuste (assurez-vous de respecter tous les critères);
- Configurer l'authentification à deux facteurs (code par texto ou courriel selon l'option choisie).

Voici le lien vers la page d'accueil : https://mon.saiadnet.qc.ca/App/login

Nous vous rappelons l'importance de vous connecter au nouveau votre portail en ligne, le principal outil sécurisé utilisé par le Bureau de la retraite pour transmettre des documents personnalisés.

Important : N'utilisez pas Safari, le portail n'est pas compatible avec ce navigateur.

Vous devez créer votre accès dans les 30 jours suivants la réception du courriel, sinon vous devrez demander à nouveau la réinitialisation de l'accès au Bureau de la retraite (et non à SAI).

Vous avez un accès mais oublié votre mot de passe?
Vous n'avez qu'à cliquer sur l'option « Mot de passe oublié ? » de la page d'accueil et indiquer votre IDUL sous « Nom d'usager ». Un courriel de réinitialisation du mot de passe sera envoyé à l'adresse courriel inscrite à votre dossier.

Bonne navigation!

Publié en mars 2025.

Pavillon Maurice-Pollack
2305, rue de l'Université - bureau 3121
Université Laval, Québec (Québec) G1V 0A6

Téléphone : 418 656-3802
Télécopieur : 418 656-3110
Courriel : bretraite@bretraite.ulaval.ca